



# EYJEAUX

[www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)

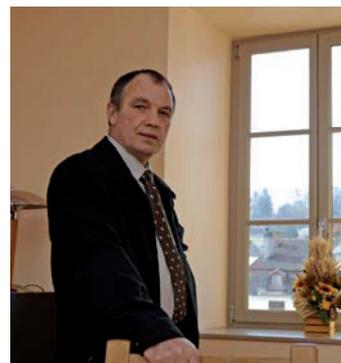


***Bulletin Municipal N°40***

***Mai 2011***



## **Le Mot du Maire**



*Il était prévisible que les effets de la crise seraient supportés par le contribuable. Toutes les aides apportées aux banques et grandes entreprises ont permis d'assurer, en grande partie le maintien des bénéficiaires, des «subprimes» et des gros salaires de leurs dirigeants...C'est du moins la partie visible de l'iceberg. On nous annonce en effet pour demain une sensible augmentation du coût de la vie : carburants, assurances, mutuelles de santé, alimentation... tout semble devoir y passer.*

*Le Conseil Municipal, conscient de toutes ces augmentations qui nous concernent tous a décidé de ne pas demander d'effort fiscal supplémentaire et donc de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2011.*

*Les finances de la Commune sont saines, l'endettement est faible même si nos ressources sont modestes, nos projets sont toujours nombreux. Pour cette année il est prévu d'agrandir la cour de l'école et d'y construire un nouveau préau, d'effectuer des travaux sur la toiture de notre belle Eglise, d'acquérir l'ancienne gare ainsi que des terrains situés près du Bourg pour constituer des réserves foncières...*

*D'autres projets sont à l'étude : la nomination des voies et la numérotation des habitations, la rénovation, la sécurisation de la traversée du Bourg et son embellissement, l'étude écologique et la protection des espaces sensibles sur notre Commune...*

*Des réunions publiques avec les habitants concernés ont eu lieu et d'autres suivront afin de mettre au point en commun tous ces projets importants pour notre cadre de vie.*

***Enfin, plusieurs fois enfin, le haut débit fonctionne pour tous sur la Commune d'Eyjeaux.***

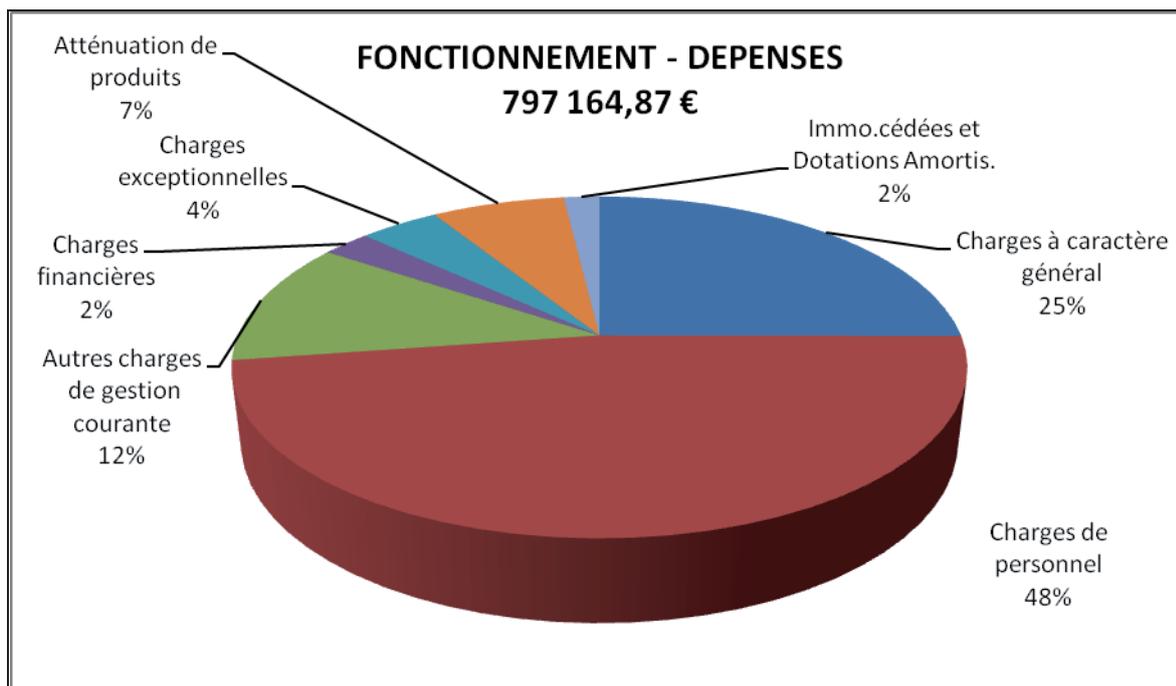
*L'attente a été longue, les délais annoncés souvent prolongés mais notre NRAZO (Nœud de Raccordement d'Abonnés en Zone d'Ombre) fonctionne. Quelques difficultés ont été rencontrées par certains déjà abonnés car tous les opérateurs n'ont pas été suffisamment réactifs mais il semble que tout soit rentré dans l'ordre aujourd'hui.*

***Chacun peut donc maintenant consulter notre bulletin sur le site internet [www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com) et accéder à toutes les informations communales.***

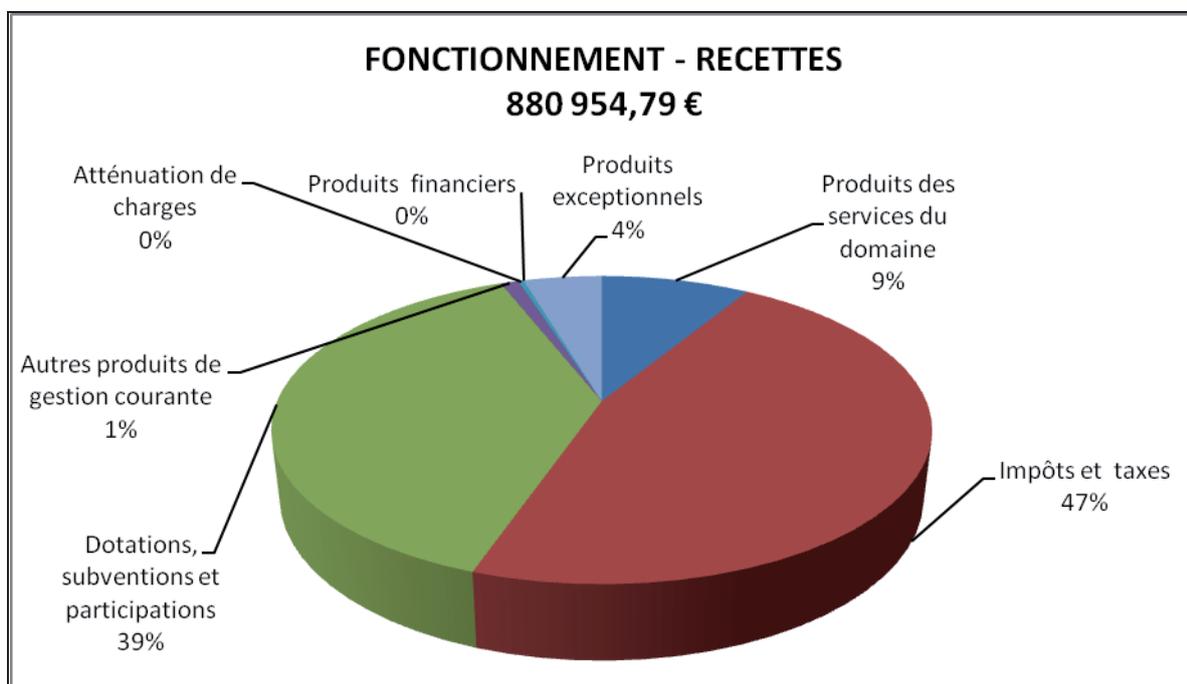
*Bonne lecture, à bientôt*

*Gérard PICHERIT*

# COMPTE ADMINISTRATIF

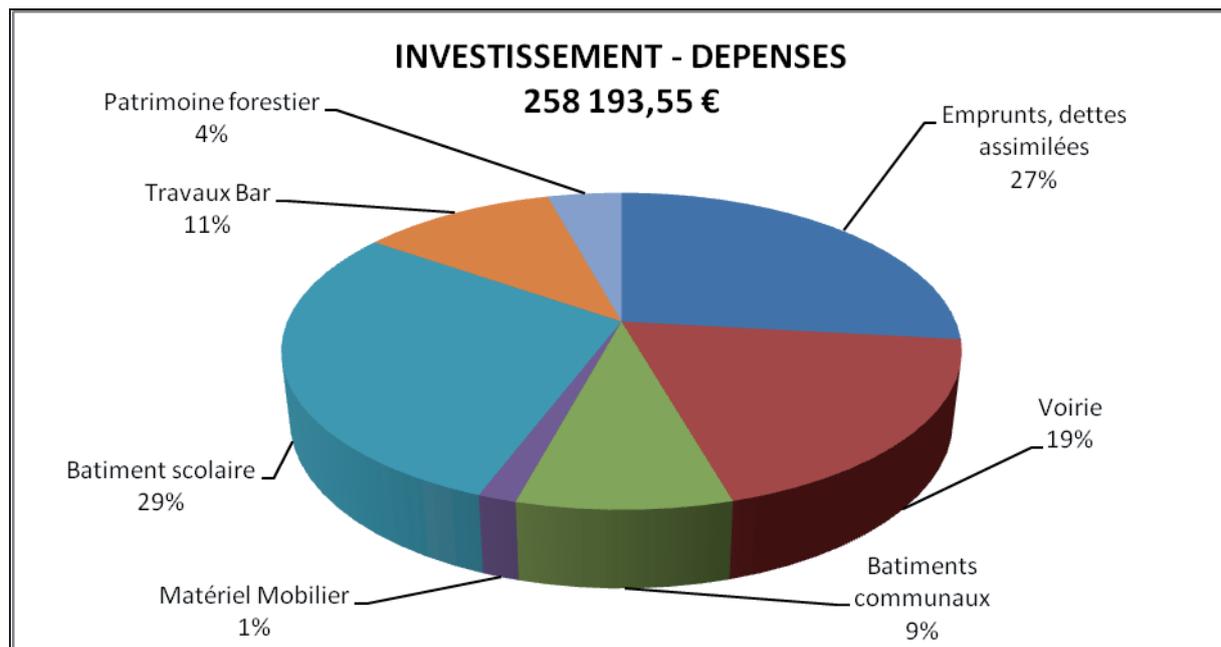


Charges à caractère général : 199 665,17 € - Charges de personnel : 379 550,14 €  
 Autres charges de gestion courante : 93 627,58 € - Atténuation de produits : 55 812,00 €  
 Charges financières : 20 108,78 € - Immob. cédées et Dotations amortissements : 14 936,32 €  
 Charges exceptionnelles : 33 464,88 €

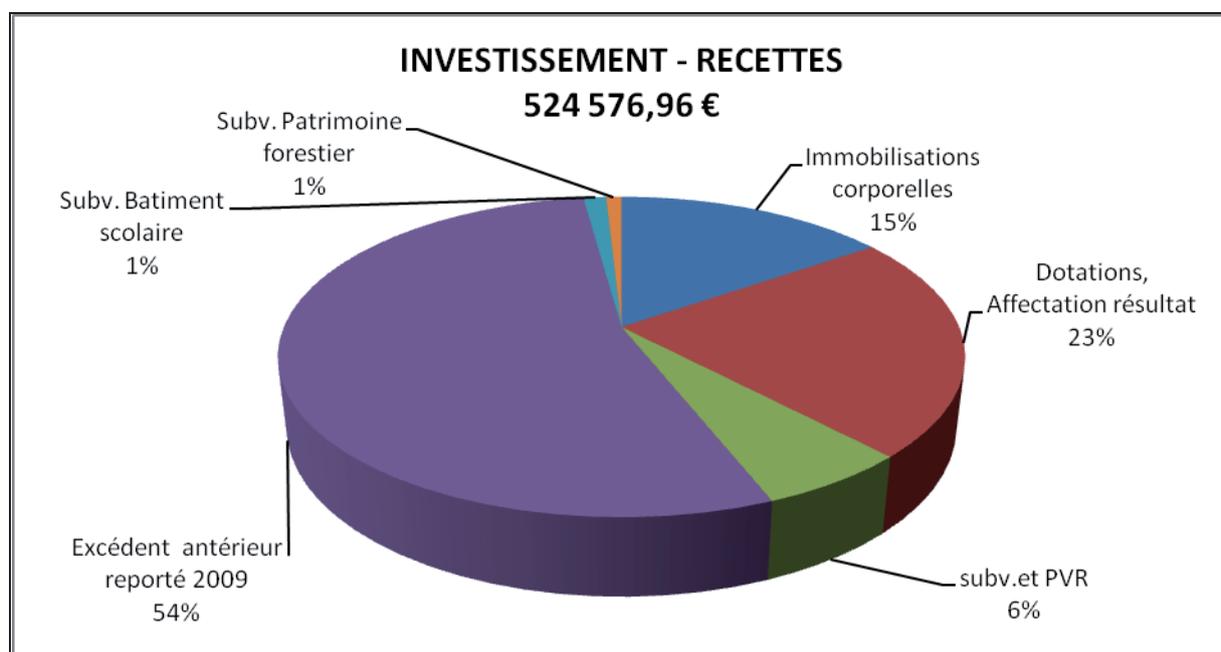


Produits des services du domaine : 76 655,65€ - Impôts et taxes : 410 568,48 €  
 Dotations, subventions et participations : 341 316,32 €  
 Autres produits de gestion courante : 9 228,31 €  
 Atténuation de charges : 2 807,32 € - Produits financiers : 5,06 €  
 Produits exceptionnels, de cession et O.D. de transfert : 40 373,65 €  
**RESULTAT FONCTIONNEMENT : + 83 789,92 €**

# COMPTE ADMINISTRATIF



Emprunts, immobilisations : 69 204,76 € - Voirie : 48 522,21 €  
 Bâtiments communaux adminis. : 22 171,50 € - Matériel, Mobilier et outillage : 3 986,06 €  
 Bâtiments scolaires : 74 871,09 € - Travaux ancien Bar : 28 561,56 €  
 Patrimoine forestier : 10 876,37 €



Excédents antérieurs reportés : 282 528,57 € - Immobilisations corporelles : 80 348,12 €  
 Dotations et affectation résultat : 118 645,59 € - Subvention voirie, réseaux : 31 798,08 €  
 Subvention Bâtiments scolaires : 6 712,50 € - Subvention patrimoine forestier 4 544,10 €

**RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT : 266 383,41 €**  
 (soit excédent reporté 2009 : 282 528,57 € moins déficit 2010 :16 145,16 €)

# BUDGET PRIMITIF 2011

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

| DEPENSES  |                   |                   |
|---|-------------------|-------------------|
| CHAPITRE  | BUDGET 2010       | BUDGET 2011       |
| 011 Charges à caractère général                               | 210 800,00        | 229 100,00        |
| 012 Charges de personnel                                      | 390 170,00        | 390 200,00        |
| 65 Autres charges de gestion courante                         | 95 260,00         | 91 300,00         |
| 66 Charges financières  | 20 500,00         | 15 200,00         |
| 67 Charges exceptionnelles                                    | 5 000,00          | 0,00              |
| 014 Atténuation de produits (Attribution comp. Agglo Limoges) | 57 024,00         | 2 350,00          |
| 023 Virement à la section d'investissement                    | 36 383,00         | 42 402,00         |
| 042 Op.d'ordre (Amortissement PLU)                            | 8 183,00          | 8 183,00          |
| <b>TOTAL DES DEPENSES</b>                                     | <b>823 320,00</b> | <b>778 735,00</b> |

| RECETTES                                     | BUDGET 2010       | BUDGET 2011       |
|--|-------------------|-------------------|
| 70 Produits des services, du domaine, ventes | 80 150,00         | 82 450,00         |
| 73 Impôts et taxes                           | 393 690,00        | 363 600,00        |
| 74 Dotations et participations               | 337 683,00        | 310 080,00        |
| 75 Autres produits de gestion courante       | 9 387,00          | 11 700,00         |
| 013 Atténuation de charges                   | 2 200,00          | 1 800,00          |
| 76 Produits financiers                       | 5,00              | 5,00              |
| 77 Produits exceptionnels                    | 205,00            | 9 100,00          |
| <b>TOTAL DES RECETTES</b>                    | <b>823 320,00</b> | <b>778 735,00</b> |

## SECTION D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES   | BUDGET 2010       | BUDGET 2011       |
|--|-------------------|-------------------|
| 16 Remboursement d'emprunts                                  | 32 900,00         | 34 500,00         |
| 20 Immobilisations incorporelles (PLU)                       |                   | 20 000,00         |
| 21 Immobilisations corporelles                               | 56 900,00         | 182 000,00        |
| 2315 Intégration travaux SEHV+PVR                            | 31 947,00         | 37 780,00         |
| 23 Immobilisations ( tvx divers bâtiments+aménag.cour école) | 715 003,00        | 572 175,00        |
| <b>TOTAL DES DEPENSES</b>                                    | <b>836 750,00</b> | <b>846 455,00</b> |

| RECETTES                                     | BUDGET 2010       | BUDGET 2011       |
|--|-------------------|-------------------|
| 10 Dotations                                 | 118 134,00        | 121 330,00        |
| 13 Subventions                               | 210 425,00        | 200 880,00        |
| 16 Emprunts                                  | 86 450,00         | 182 277,00        |
| 238 Intégration travaux SEHV                 | 31 947,00         | 0,00              |
| 28158 Amortissement PLU                      | 8 183,00          | 8 183,00          |
| 024 Vente de terrain                         | 62 700,00         | 25 000,00         |
| 021 Virement de la section de fonctionnement | 36 383,00         | 42 402,00         |
| 001 Excédent antérieur reporté               | 282 528,00        | 266 383,00        |
| <b>TOTAL DES RECETTES</b>                    | <b>836 750,00</b> | <b>846 455,00</b> |

## VOTE DES TAUX DE TAXES 2011

| TAXES                                       | Taux 2010 | Produit 2010 | Taux 2011 | Produit attendu | Moyenne Départementale 2010 |
|---|-----------|--------------|-----------|-----------------|-----------------------------|
| Taxe d'habitation                           | 15,34 %   | 172 813      | 15,34 %   | 178 558         | 24,14%                      |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties     | 18,98 %   | 123 726      | 18,98 %   | 128 741         | 18,39%                      |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 62,73 %   | 31 504       | 62,73 %   | 32 118          | 69,32%                      |
| <b>Total</b>                                |           | 328 043      |           | 339 417         |                             |

*Le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer de hausse des taux sur les différentes taxes.*

*L'augmentation du produit attendu provient de la progression des bases de la valeur locative à laquelle s'applique un coefficient d'évaluation. Ensuite un coefficient de revalorisation nationale est appliqué annuellement. Les calculs pour établir la valeur locative cadastrale des immeubles bâtis et non bâtis sont effectués par les services de la Direction Générale des Finances Publiques.*

*En 2011, Limoges Métropole apparaîtra sur la feuille d'impôt de la taxe d'habitation car elle percevra la part de la taxe d'habitation prélevée jusqu'alors par le Département. Il ne s'agit pas d'un nouvel impôt mais d'un changement de collectivité bénéficiaire.*



## BUDGET 2011

### DETAIL DES COTISATIONS ET PARTIPIATIONS DIVERSES

| Organismes                       | Montant  | Organismes                                     | Montant |
|----------------------------------|----------|--|---------|
| SIPRAD                           | 400 €    | ASSOCIATION DES MAIRES                         | 232 €   |
| ADAC                             | 341 €    | REFUGE DU MAS DU LOUP                          | 500 €   |
| ADIL                             | 159 €    | FONDATION DU PATRIMOINE                        | 100 €   |
| SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE | 14 350 € | ACCUEIL DE LOISIRS BOISSEUIL-EYJEAUX POLE ADOS | 3 000 € |

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

| Association                            | Montant | Association                      | Montant |
|--|---------|----------------------------------|---------|
| AS Eyjeaux (Foot)                      | 585 €   | GVA Masculin                     | 80 €    |
| Judo Club                              | 155 €   | GVA Féminin                      | 80 €    |
| Farandole APE                          | 160 €   | Comice Agricole                  | 80 €    |
| Comité des Loisirs                     | 155 €   | Jeunes Agriculteurs              | 110 €   |
| Gym Tonic                              | 110 €   | Croix Rouge                      | 50€     |
| Contre Temps Danse                     | 110 €   | Amicale des Pompiers             | 50 €    |
| ACCA                                   | 260 €   | Prévention Routière              | 50 €    |
| Côté Fil... Côté Cadre                 | 110 €   | CRCL Tour du canton              | 50 €    |
| Coopérative Scolaire+ voyage           | 1150€   | FNATH                            | 80 €    |
| Pétanque Club Eyjeaux                  | 110 €   | Aureil Tennis Club               | 110 €   |
| La Caravane Marche                     | 110 €   | Association pêche St-Paul        | 150 €   |
| Section locale des Anciens Combattants | 80 €    | Avant-Garde de Pierre-Buffière   | 50 €    |
| FACE                                   | 110 €   | Foyer coopératif Pierre-Buffière | 50 €    |
| Croqueurs de pommes                    | 110 €   |                                  |         |

La suppression de la Taxe professionnelle -à l'initiative du gouvernement-, va modifier les règles fiscales du fonctionnement de notre communauté d'agglomération. Voici quelques clés pour comprendre les grandes lignes de la réforme fiscale.

## Avant la réforme

Depuis la création de la communauté d'agglomération (1993), la Taxe professionnelle unique (TPU) était la principale ressource fiscale de la communauté (49,9 M€ en 2009). Ressource dynamique, elle affichait une constante hausse (entre 2 et 4 % par an de croissance des bases).

Limoges Métropole percevait aussi la Taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM : 18,1 M€ en 2009) payée par les propriétaires pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers, le Versement Transport (16,2 M€) payé par les employeurs publics et privés de plus de 9 salariés pour financer le fonctionnement du réseau de transports en commun et la redevance d'assainissement (9,5 M€) pour financer le budget assainissement collectif. Ces ressources fiscales ne sont pas concernées par la réforme.

## Quelles seront les conséquences pour Limoges Métropole ?

Lors de la création de Limoges Métropole, les élus avaient choisi de ne pas faire appel à la fiscalité des ménages. Le législateur a changé la donne en lui attribuant d'office une partie des ressources de la taxe d'habitation.

Les élus de l'agglomération votaient chaque année le taux de la TPU. Toute augmentation décidée concernait donc une part très importante des ressources fiscales. À présent, les élus interviendront seulement sur le taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et sur le taux et la politique d'abattement de la taxe d'habitation. Le taux et le niveau d'imposition sur les entreprises de réseau et les surfaces commerciales seront décidés par le Parlement, de même que le taux de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Ainsi, seule une partie restreinte des recettes de l'agglomération pourra évoluer par le choix des élus. Cette nouvelle donne fiscale diminuera l'autonomie financière mais aussi la dynamique des ressources de la communauté d'agglomération.

## A partir de janvier 2011, qu'est-ce qui change ?

La TPU sera remplacée par de nouvelles taxes que l'on peut classer en 2 catégories :

### Les nouveaux impôts payés par les entreprises

- la cotisation foncière des entreprises (CFE) sera appliquée aux valeurs locatives foncières,
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ; le taux sera dégressif en fonction du chiffre d'affaires (de 0 % pour les entreprises de moins de 500 000 euros de CA à 1,5 % pour celles affichant + de 50 M€ de CA),
- un impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (producteurs d'énergie, télécommunication...),
- une taxe sur les surfaces commerciales de + 400 m<sup>2</sup> de surface de vente et dont le CA est supérieur à 460 000 €.

### les impôts ménages

En 2011, Limoges Métropole apparaîtra sur la feuille d'impôt de la Taxe d'habitation car elle percevra la part de la Taxe d'habitation prélevée jusqu'alors par le Département. Il ne s'agit pas d'un nouvel impôt mais d'un changement de collectivité bénéficiaire.

La DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) et le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) seront mis en place pour que la réallocation des ressources fiscales entre les collectivités ne conduise pas à en pénaliser certaines en favorisant d'autres.

Toutes les précisions sur  
[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Une large étude de rénovation du Bourg a été lancée par le Conseil Municipal. La circulation, la sécurité, le stationnement, la mise en valeur du patrimoine... sont les enjeux majeurs de ce projet.

Une réunion-débat s'est déroulée le 12 avril en présence des élus, des services d'ingénierie de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole et des riverains.

Un groupe de travail s'est constitué pour travailler avec la commission communale : il s'agit de Mme Barthélémy, MM. Faucher, Guinebretière et Boissière.



## PROJET DE NOMINATION DES RUES ET DE NUMÉRATION DES HABITATIONS A EYJEAUX

Une réflexion nous est apparue nécessaire afin de faciliter l'orientation des services d'urgence tels que les pompiers, le SAMU... Il en est de même pour les services de livraisons qui très fréquemment « capitulent » et finissent par se rendre à la Mairie pour demander leur chemin.

Une commission municipale a été chargée de réfléchir à ce sujet, trouver des noms, et déterminer une logique de numérotation... Pour ce faire nous avons consulté des documents anciens et nous nous sommes déplacés dans les différents villages de la commune pour nous familiariser avec la configuration des lieux.

**Une concertation avec les habitants va être prochainement organisée par village. Vous recevrez préalablement à cette réunion un courrier invitant chacun à apporter ses idées et contenant également les propositions de la commission afin que nous portions ce projet ensemble.**

## ÉTUDE ÉCOLOGIQUE DE LA LANDE DES COMMUNAUX



**La Lande des Communaux** est depuis de nombreuses années connue par les naturalistes locaux pour son patrimoine naturel original et diversifié.

Elle est incluse dans la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) intitulée « Vallée de la Valoine à l'amont de Feytiat ». Cette zone humide constitue l'une des sources de la rivière Valoine.

Dans une démarche de préservation du patrimoine naturel, le Conseil Municipal souhaite inclure trois parcelles sectionnelles au patrimoine foncier communal pour une surface d'environ 20 hectares.

Un inventaire de la flore et une cartographie des milieux naturels ont été réalisés par le service des espaces naturels de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole. L'étude de la faune a été effectuée par un bureau indépendant. L'analyse des résultats s'avère remarquable et originale pour ce secteur biogéographique.



L'intégration de cette zone au patrimoine naturel communal se justifie d'un point de vue écologique. Une mise en valeur de ce site est donc envisageable par la mise en place de méthodes de gestion adaptées.

**Une concertation avec les riverains est prévue prochainement.**

# LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

## TRAVAUX

### MULTISERVICE

#### ➤ Maîtrise d'œuvre pour les équipements

Le cabinet « EPURE » a été retenu pour assurer la mission de base de maîtrise d'oeuvre concernant l'équipement de cuisine du multiservice d'Eyjeaux (établissement des plans de cuisine, permis de construire modificatif, dossier de consultation entreprise, direction des travaux, assistance aux opérations de réception) pour un montant : 2 900 €HT.

Après appel d'offres, le lot équipement cuisine a été attribué à la société Tout Pour le Froid pour un montant de 22 750 €HT.

#### ➤ Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre « création salle de classe et extension »

Le Conseil Municipal accepte la conclusion d'un avenant portant sur l'aménagement de la cour de récréation pour un montant de 1 016.70 €HT avec le cabinet d'architectes Polygone et autorise M. le Maire à signer les documents nécessaires.

Le nouveau montant des travaux s'élève à 164 843.17 €HT et les honoraires à 14 835.89€ HT.

## RÉSERVES FONCIÈRES

#### ➤ Achat de l'ancienne gare d'Eyjeaux

A titre de conservation du patrimoine communal et à l'occasion des travaux de différentes commissions communales, le Conseil Municipal décide d'acheter l'ancienne gare d'Eyjeaux actuellement en vente (36 m<sup>2</sup>) et le terrain attenant (730m<sup>2</sup>) pour la somme de 18 000.00€.

#### ➤ Achat de terrains nus situés à Lathière

Dans le cadre de l'aménagement futur du territoire communal, le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles C216 et C213 actuellement en vente, situées à Lathière, pour la somme de 93 200.00€. Les frais notariés seront à la charge de la Commune.

## AFFAIRES DIVERSES

#### ➤ Subventions au collège Fernand Lagrange de Pierre-Buffière

Le Conseil Municipal accepte de financer des projets de fin de cycle (3<sup>ème</sup>) et accorde une aide de 50€ par élève en classe de 3<sup>ème</sup> concerné par ces voyages, soit la somme totale de 200€. Elle sera versée directement au collège Fernand Lagrange de Pierre-Buffière.

#### ➤ Accueil de loisirs de Boisseuil-Eyjeaux –séjour en Aveyron

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la Commune de Boisseuil, service animation-jeunesse, concernant le séjour à vocation sportive et culturelle en Aveyron du 26 au 30 avril 2011, pour les jeunes de 11 à 16 ans. L'hébergement aura lieu au gîte de la ferme de la Blaquièrre à Verrières.

La participation familiale est fixée à 155 € pour le 1er enfant, à 105€ à partir du second.

## PERSONNEL COMMUNAL

### Renouvellement de mise à disposition de personnel auprès de l'accueil de loisirs de Boisseuil-Eyjeaux

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions de mise à disposition de personnel auprès de l'accueil de Loisirs de Boisseuil pour 2011 dans les mêmes conditions que l'année précédente : soit 205 heures pour Mme GROS et 560 heures pour Mme BUREAU.

### Création d'un emploi sous Contrat d'Accompagnement à l'Emploi-CUI

Considérant la nécessité d'assurer des travaux d'entretien des locaux et d'aide au service périscolaire, le Conseil Municipal accepte la création d'un emploi sous contrat CAE-CUI à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 pour une durée hebdomadaire de 22/35<sup>e</sup>.

## **Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à 23/35<sup>ème</sup> et création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à 32/35<sup>ème</sup>**

Le Conseil Municipal décide, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2011 :

- La suppression d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 23 /35<sup>ème</sup>
- La création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 32/35<sup>ème</sup>
- L'augmentation du temps hebdomadaire de service d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe en le portant de 23 à 32/35<sup>ème</sup>.

Pour cela il convient de supprimer le poste à 23/35<sup>ème</sup>, créé par délibération en date du 3 novembre 2009 et d'en créer un nouveau, à 32/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011.

Monsieur le Maire précise que le comité technique paritaire a émis un avis favorable à cette augmentation du temps de travail.

## **Adoption des ratios d'avancement de grade**

Après avis du Comité Technique Paritaire, le Conseil Municipal fixe à 100% le taux des ratios d'avancement de grade dans la collectivité comme énoncé ci-dessous :

| Cadre d'emploi et grade   | Taux |
|---|------|
| Adjoint technique territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe | 100% |
| Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe                   | 100% |
| Rédacteur chef  | 100% |

## **Suppression d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe et création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1 avril 2011 pour promouvoir un agent adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

La commission administrative paritaire a émis un avis favorable à cet avancement de grade.

Il convient alors de supprimer un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet créé par délibération n°26/2010 du 5 juillet 2010.

## **Approbation du tableau des effectifs du personnel de la Commune au 1<sup>er</sup> avril 2011**

Vu les différentes modifications intervenues, le Conseil Municipal accepte de modifier et d'approuver le tableau des effectifs relatif aux emplois permanents à temps complet et non complet avec effet au 01 avril 2011 de la façon suivante :

| Emplois permanents à temps complet                          |  |        |
|---|--|--------|
| Cadre d'emploi  | Grade  | Nombre |
| <b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>                               |  |        |
| Attaché territorial   | Attaché  | 1 **   |
| Rédacteur   | rédacteur  | 1      |
| Adjoint administratif                                       | 2 <sup>ème</sup> classe                                | 1      |
| <b>FILIERE TECHNIQUE</b>                                    |  |        |
| Adjoint technique   | Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe | 2      |
|   | Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe           | 1      |
|   | Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe           | 1      |
| <b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>                               |  |        |
| Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) | ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe                | 1      |
|   | ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe                          | 1      |
| Total   |  | 9      |

\*\* agent en position de détachement auprès de la Chambre Régionale des Comptes du Limousin

| Emplois permanents à temps non complet |  |        |  |
|--|--|--------|--|
| Cadre d'emploi                         | Grade  | Nombre | Quotité Temps de travail   |
| <b>FILIERE TECHNIQUE</b>               |  |        |  |
| Adjoint technique                      | Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe | 1      | 33/35 <sup>ème</sup>   |
|  | Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe | 4      | 1 à 24/35 <sup>ème</sup><br>1 à 33/35 <sup>ème</sup><br>2 à 32/35 <sup>ème</sup> |
| Total                                  |  | 5      |  |

# SENTIERS DE RANDONNÉE

## Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée (PDIPR)

Le Conseil Municipal approuve l'inscription au PDIPR des itinéraires :

- **du Sentier des Pêcheries Oubliées (Eyjeaux)**. Le nouveau circuit est téléchargeable sur le site [www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)

- **du sentier de Gascour (Boisseuil)**

s'engage à :

- ne pas supprimer ou aliéner en totalité ou partie les chemins concernés (en cas de nécessité absolue par exemple à l'occasion d'opérations foncières ou de remembrement, le Conseil municipal proposera au Conseil général un itinéraire public de substitution de caractéristiques semblables, rétablissant la continuité du parcours) ;
- conserver leur caractère public et ouvert pour y maintenir une libre circulation ;
- autoriser la circulation pédestre, équestre et cycliste en la réglementant si besoin ;
- assurer ou faire assurer les travaux d'aménagements, de gestion et d'entretien sur les chemins inscrits.

autorise :

- la réalisation du balisage des itinéraires de randonnée pédestre, équestre et cycliste utilisant les chemins inscrits.
- le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'inscription au PDIPR (convention de passage, ....) et la convention cadre avec le Département.

## INFORMATIONS DIVERSES

### TELE DECLARATION DES REVENUS

**La télé déclaration. Pensez-y, ça vous simplifie la vie**

**Dès le 26 avril, rendez-vous sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

pour une déclaration en ligne encore plus simple :

- Vous pouvez déclarer vos revenus depuis n'importe quel ordinateur, grâce à une procédure sans certificat. Vous vous identifiez en toute sécurité grâce à vos trois identifiants personnels : le numéro de télé déclarant et le numéro fiscal qui figurent au bas de votre déclaration de revenus papier, ainsi que le revenu fiscal de référence indiqué sur le dernier avis d'imposition.
- Si vous n'avez aucune modification ni aucun complément à apporter à votre déclaration de revenus pré remplie, vous pouvez la valider « en trois clics » sur Internet.

**Pour en savoir plus, connectez-vous sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

**Le Service d'Accompagnement aux Personnes Handicapées A Domicile est un service de proximité créé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap vivant à domicile.**

**Contact : SAPHAD**

**Centre Départemental de Travail Protégé 18-20 avenue des Bayles 87170 ISLE**

**Tél. 05.55.01.99.53 ou La Chabanie 1 rue du Verger 87500 GLANDON Tél. 05.55.09.80.47**

### LE CONSERVATOIRE AERONAUTIQUE DU LIMOUSIN

**lance un appel à toutes les personnes possédant des photographies, revues, objets ou tout témoignage relatifs à toutes les formes d'aviation depuis le début du XXe siècle, ayant un rapport avec le Limousin**

**Tél 06 26 64 79 89**

**[cal.feytiat@gmail.com](mailto:cal.feytiat@gmail.com)**

**<http://calfeytiat.blogspot.com/>**

**Le Service Intercommunal de Portage des Repas A Domicile (SIPRAD)** assure depuis 1991 (20 ans déjà !) la mission que lui ont confié des élus, désireux de venir en aide à ceux de nos aînés pour lesquels préparer un repas est difficile, voir impossible.

Le SIPRAD, association loi 1901, couvre les cantons de Pierre Buffière et Saint Germain les Belles.

Les équipements du SIPRAD nécessaires au respect des normes sanitaires sont dans les locaux mis à disposition gracieusement par l'Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes de Pierre Buffière.

Le personnel de l'EHPAD confectionne les repas et en assure le conditionnement.

Celui du SIPRAD, Chantal et Colette, bien connues des bénéficiaires, procède à leur distribution sur l'ensemble des deux cantons. Le prix du repas est de 7.75 €.



#### COMPOSITION D'UN REPAS :

Potage, entrée, viande ou poisson, légumes, fromage et dessert.

Une formule qui s'adapte à vos besoins, à vous de choisir : chaque jour ou certains jours de la semaine, de façon temporaire ou sur une période longue.

Sous conditions de ressources, vous pouvez solliciter une participation financière au titre de l'aide sociale ou de l'APA.

N'hésitez pas à contacter le **SIPRAD**, de préférence le matin, au **06.81.17.47.05**

## PLANNING DES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LES MAISONS DE RETRAITE DE PIERRE BUFFIÈRE ET SAINT GERMAIN LES BELLES

### MARS / AVRIL / MAI / JUIN

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| TOUS LES LUNDIS DE 15H À 16 H30  | JEUX DE MÉMOIRE A ST GERMAIN LES BELLES |
| TOUS LES MARDIS DE 15 H À 16 H   | CHORALE A PIERRE-BUFFIERE               |
| TOUS LES JEUDIS DE 15H À 16H30   | ATELIER MANUEL A ST GERMAIN LES BELLES  |
| TOUS LES VENDREDIS 15 H À 16 H   | LOTO LUDIQUE A PIERRE-BUFFIERE          |
| MERCREDI 27 AVRIL DE 14H45 A 16H | SPECTACLE A PIERRE-BUFFIERE             |
| MERCREDI 25 MAI DE 14H45 A 16H   | SPECTACLE A PIERRE-BUFFIERE             |
| JEUDI 9 JUIN DE 14H45 A 16H      | SPECTACLE A PIERRE-BUFFIERE             |
| MERCREDI 29 JUIN DE 14H45 A 16H  | SPECTACLE A PIERRE-BUFFIERE             |

Renseignements aux services animation des établissements

Pierre-Buffière 05 55 00 67 44

St Germain es belles 05 55 71 83 92

# DU COTÉ DE L'ÉCOLE

## LES TRAVAUX

Comme nous l'avions espéré dans le précédent bulletin municipal, les travaux de construction de la nouvelle salle de classe sont achevés. Les élèves de CE1-CE2 ainsi que leur professeur Mme Guillabot ont été ravis de s'installer dans ce nouvel espace dès la rentrée des vacances de Noël.



Cette nouvelle classe a été dotée d'un tableau blanc interactif qui permet à l'enseignante et ses élèves d'exploiter de nouveaux outils pédagogiques. Ce tableau a été acquis dans le cadre du projet des écoles numériques et donc subventionné à hauteur de 50%.



L'inauguration de cette nouvelle classe s'est déroulée le samedi 12 février en présence du Directeur de Cabinet du Préfet, du représentant de l'Inspecteur d'Académie et de l'Inspecteur de l'Education Nationale, du Conseiller Général, des enseignantes, des DDEN, du conseil d'école, de l'Association des Parents d'Elèves Farandole et du Conseil Municipal.

Ces travaux terminés, d'autres devraient bientôt voir le jour : l'agrandissement de la cour avec le déplacement du bâtiment modulaire et la création d'un préau devraient débuter au début de l'été. Pendant les vacances d'été des travaux de peintures et de réfection des sols permettront de rajeunir la classe maternelle petite section.

## LES ACTIVITÉS

### PISCINE

Comme l'année précédente l'école bénéficie de 2 cycles de natation au complexe aquatique « Espace Aqua'Noblat » de Saint Léonard. Le bilan des séances de l'an dernier étant très positif la municipalité a choisi de renouveler la prise en charge totale des séances soit 2 000 euros et de mettre à disposition son chauffeur et son car pour faire les trajets.

Ainsi cette activité reste pour les enfants et leur famille totalement gratuite. Les élèves de la CLIS et les CP ont commencé les séances au mois de décembre et actuellement les élèves de CE1 prennent le relais jusqu'au mois de juin.

Les séances se déroulent tous les vendredis de 9h30 à 10h30.



*\*Tous les enfants sont ravis et ont accompli des progrès (première session de janvier à mars); à la fin de la session, ils obtiennent un diplôme remis par le maître nageur qui valide leurs compétences.*

*Cela a pu être réalisé grâce à l'aide des parents accompagnateurs qui se rendent disponibles et prennent leur rôle à cœur, et grâce à la Mairie qui finance la totalité du projet (entrée, enseignement, transport) aucune participation n'étant demandée aux familles.*

*(\*texte de l'école)*

## AU JARDIN

Le printemps est de retour et il est temps de s'occuper du jardin : toujours avec l'aide de Lucien JOASSIN et des employés communaux pour les conseils et l'entretien de la terre.

Chaque classe dispose d'un rectangle de terre à exploiter dans l'espace imparti. Les élèves des classes de CP, CLIS et CE1 CE2 ont pu participer à une animation dans le cadre de la semaine du jardinage.

Ils ont été accueillis à la jardinerie Gamm'Vert de Boisseuil ; au programme quatre ateliers animés par des professionnels du jardinage : repotage, semis, découverte des plantes aromatiques et découverte des plantes carnivores.

Un goûter leur a été offert avant que chacun ne parte avec un pot de pensée et un pot de semis qui sera observé en classe puis repiqué dans le jardin.

La mise à disposition du jardin par la Commune est précieuse car elle permet de travailler en classe avec les enfants sur différents domaines en référence au programme de l'école primaire : l'observation d'un milieu proche, les manifestations de la vie végétale, le vivant, la croissance et la vie d'une plante.



## CARNIVAL

Le vendredi 25 mars, les enfants ont préparé carnaval avec beaucoup de plaisir. Cette année le thème choisi était les personnages de contes. Les loups, les petits chaperons rouges, les sorcières, les fées, les princesses et les chevaliers et bien d'autres personnages ont pu défiler dans les rues d'Eyejeux.

A l'arrivée, ils ont bien mérité un goûter offert par l'Association des Parents d'Elèves Farandole.

## LES PROJETS A VENIR

### ➤ LES SPECTACLES

Les CP/ CE1 et CE1/CE2 assisteront à un spectacle dans le cadre du festival Coquelicotcontes en partenariat avec l'IME. Les PS/MS assisteront à un spectacle dans le cadre du festival Kaolin et Barbotine.

### ➤ LES SORTIES PÉDAGOGIQUES

La classe de CLIS et la classe de GS /CP iront à la Tuilerie de Puycheny. Les élèves inventeront un conte et fabriqueront les personnages de ce conte en argile. Ils découvriront la lande et l'origine de l'argile. Les élèves de MS/GS, GS/CP et CP/CE1 iront au Château de Lastour et au jardin des sens de Nexon.

La classe de CLIS partira au Mont Gargan avec l'IME. Pour financer cette sortie, les élèves de la CLIS et de l'IME vont fabriquer des bijoux qui seront vendus sur le marché de printemps.

La classe de la CLIS ira s'initier à la fabrication du pain à Saint-Hilaire. Ils cuiront leur pain dans un four à bois restauré.

La classe de PS/MS visitera une boulangerie à Limoges.

La classe de CM1/CM2 partira une journée au parc du Futuroscope. Le coût par enfant est d'environ 45 euros. Cette sortie est financée en totalité pour les CM2 par la Mairie. Une petite participation financière des familles sera demandée pour les élèves de CM1. Les repas du midi et du soir seront préparés par le personnel du restaurant scolaire.

(textes de l'école)

# DIMANCHE 8 MAI 2011

## MARCHÉ DES PLANTATIONS

Cette journée est organisée par la Municipalité avec la collaboration de l'Association FARANDOLE (Association des Parents d'Elèves) ainsi que de nombreux bénévoles.

**Grand choix de fleurs pour embellir vos balcons, terrasses, parterres et jardins. Nombreux plants de légumes pour le potager.**

**Vous pourrez faire votre marché toute la journée auprès des commerçants ambulants :**

*(alimentation, viticulteurs, produits du terroir, vêtements...)*



Au rez-de-chaussée de la salle polyvalente,  
**"Mémoire Vivante"**  
de Pierre-Buffière présentera son association.

**Pensez au cadeau pour la "Fête des Mères" vous trouverez un grand choix de bijoux fantaisie, porcelaines, broderie, encadrement et breloques...**

Au 1<sup>er</sup> étage de cette même salle,  
l'Association **"BRIANCE COULEUR"** de Glanges exposera ses tableaux.

Exposition de voitures  
Explications :  
- Débosselage sans peinture  
- Réparation pare-brise  
- Rénovation optique de phare

Dans l'après-midi, l'Association "**GYM TONIC**" d'Eyjeaux  
proposera une démonstration de step et de cardiofit  
de 14 h 30 à 15 h 30

**"LOS VELHADORS DE LA BRIANCA"** interviendra de 15 h 30  
à 17 h pour une représentation folklorique.

Sera également présent sur notre marché une exposition de  
**matériel agricole ancien** (tracteurs, charrues, outils...)

Une vente pour **action humanitaire** sera proposée par le Comité  
Limousin de Soutien du Peuple Sahraoui.

Manège, pêches aux canards et tirs  
Jeux de sociétés pour enfants et adultes seront au rendez-vous...

**Possibilité de restauration sur place**

**Entrée et parking gratuits**

**MERCI A NOS PARTENAIRES ET AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES**





# ACCUEIL DE LOISIRS

## Le Royaume des enfants

Les jours passent mais ne se ressemblent pas au Royaume des Enfants. Avec ou sans le soleil, lors des mercredis ou des petites vacances scolaires, l'Accueil de Loisirs Boisseuil-Eyjeaux rythme toujours les journées des enfants en leur apportant des moments de découverte et de rire.

Dans le cadre du projet «Au fil de l'Afrique» initié par le Centre Ressources des Centres de Loisirs de la Haute-Vienne, Issa, intervenant de l'Association «Afrique chez vous» est venu environ deux fois par mois apporter les couleurs de ce beau continent à un groupe d'enfants très motivés.

Il leur a appris chants, contes et percussions, emportant leur esprit dans les plaines de l'Afrique... Au final, les enfants retrouveront trois centres de loisirs le 22 juin prochain à Veyrac.



Cette journée permettra de présenter et d'échanger les chants, danses, petits jeux théâtraux sur le thème de l'Afrique que chacun aura travaillé. Tout cela autour d'un pique - nique pour se mettre en forme !!!...

Les animateurs, Catherine, Clément, Matthieu, Olivia et Patricia proposent toujours de nouvelles activités et moments forts :

- jeux avec les 4/12 ans : (enquête policière, jeu du super héros, tournoi médiéval...)
- créations manuelles : objets pratiques et artistiques (masques africains, djembé, jeu des îles...)



Des sorties ou participation d'intervenants extérieurs sont aussi privilégiées telles que le spectacle Mano Ména au Centre Culturel Jean Moulin le mercredi 6 avril ou la venue de Coliflor pour une initiation au cirque, au jonglage... début mai.

Le groupe d'ados, toujours aussi solidaire, s'est lancé, sur plusieurs mois dans un projet de spectacle musical et dansant : souhaitons-leur une bonne réussite dans leurs répétitions. Ce groupe de plus en plus nombreux continue de vivre des journées passionnantes au centre, des moments de jeu et de découverte artistique (stage claquettes, paper toys...), ainsi que des sports nouveaux.

A noter :

- une balade en raquettes ou skis de fond lors des vacances de février à Chastreix.
- du tir à l'arc, kin-ball
- un séjour du 26 au 30 avril dans l'Aveyron avec découverte de la spéléologie et de la région pour 7 d'entre eux.

## PROGRAMME DE L'ETE 2011

Le service animation prépare activement la période estivale :

- le recrutement de l'équipe pédagogique ainsi que les différents projets d'animation,
- des sorties seront programmées afin de découvrir de nouveaux lieux et activités sportives ou de détente.
- un séjour 8/11 ans est prévu comme les années précédentes en camping pendant 5 jours, mais il est encore à l'étude.
- les 4/6 ans partiront 2 jours avec une nouveauté cette année. Un petit groupe d'ados les accompagneront pour les aider à monter les camps, une façon de permettre aux grands de se responsabiliser.
- les ados quand à eux partiront sur un séjour axé sur l'autonomie et la découverte de lieux magiques...

Nous comptons accueillir toujours plus d'enfants et d'ados.  
N'hésitez pas à venir échanger avec nous si vous êtes intéressé(e)s.

L'équipe d'animation.



**Tél.05.55.06.10.06 ou 05.55.06.10.30**  
**Portable 06.78.98.98.15**  
**Mail [serviceanimationboisseuil@orange.fr](mailto:serviceanimationboisseuil@orange.fr)**

<http://lacaravanemarche.canalblog.com/>

## **ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES D'EYJEAUX**

|                            |  |                                       |
|----------------------------|--|---------------------------------------|
| <b>BESSE Laetitia</b>      | 11 Lotissement Le Mas Barette                | ☎ 06 25 21 55 33                      |
| <b>COUTURAS Agnès</b>      | 10 Lotissement Le Pré la Vigne               | ☎ 05 55 00 21 43                      |
| <b>DEVOYON Séverine</b>    | 27 Lotissement Le Pré la Vigne               | ☎ 05 55 00 20 18                      |
| <b>JOUANIE Clervie</b>     | Chantecaille                                 | ☎ 05.55.58.39.08<br>ou 06 28 29 68 83 |
| <b>LEBLOIS Florence</b>    | La Villatte                                  | ☎ 05 55 30 88 27                      |
| <b>ROUZIER Yvette</b>      | Route des Allois                             | ☎ 05 55 48 30 29                      |
| <b>ROCHA CORREIA Annie</b> | 2 Lotissement Le Pré la Vigne                | ☎ 05.55.08.28.20<br>ou 06 26 67 70 15 |
| <b>BURKEL Eloïse</b>       | Les Allois LA GENEYTOUSE<br>A 3 km d'Eyjeaux | ☎ 05 55 09 23 50                      |



### **CRECHES DE FEYTIAT Ce qui change en 2011**

En 2010, la Mairie de Feytiat a mis fin au mode de gestion parentale des deux crèches.

La Mutualité Française Limousine est, par Délégation de Service Public (D.S.P.) de la Commune de Feytiat, le prestataire qui gère les crèches Chapi-Chapo et les Diablotins depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2011.

Avec ce changement, deux modifications importantes du mode de fonctionnement sont à noter :

- d'une part, la primauté d'accueil dont bénéficiaient jusqu'alors les enfants d'Eyjeaux, au même titre que ceux de Feytiat, ne peut plus exister dans ce mode de gestion.

Désormais, le lieu de résidence sur la Commune délégataire (Feytiat) est le premier des 7 critères d'admission ; c'est par défaut de candidats « feytiacois » que seront admis des enfants d'autres Communes.

- d'autre part, la Délégation de Service Public impose un surcoût de 10% aux contrats d'enfants hors Commune délégataire. Afin de pallier à cela, une convention est d'ores et déjà signée entre la Mutualité Française Limousine, la Mairie de Feytiat et celle d'Eyjeaux afin que le surcoût des contrats de nos enfants soit pris en charge par la Commune d'Eyjeaux.

Vous pouvez obtenir tous les renseignements relatifs aux nouvelles modalités de gestion auprès des personnels des deux structures

**Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant  
Chapi-Chapo : 05 55 06 02 34  
Les Diablotins : 05 55 48 30 91**

## EYJEAUX PRATIQUE

### MAIRIE

Permanence de M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes : sur rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie

TEL : 05.55.00.27.81

FAX : 05.55.48.39.00

E-mail : [mairie.eyjeaux@orange.fr](mailto:mairie.eyjeaux@orange.fr)

http : // [www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)

### Heures d'ouvertures de la Mairie

lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30  
mercredi et samedi : 8h30 à 12h30

### SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les garçons et les filles.

Ils doivent se faire inscrire à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire.

### BIBLIOTHEQUE

Prêt gratuit de livres par l'intermédiaire du dépôt du bibliobus (Bibliothèque itinérante du Conseil Général), sans droit d'inscription et aux heures d'ouverture de la Mairie.

### ESPACE PUBLIC MULTIMEDIA DE FEYTIAT

Les habitants d'Eyjeaux peuvent accéder à l'espace numérique multimédia de FEYTIAT situé à la Bibliothèque Multimédia André Périgord ☎05.55.48.43.00

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme Patricia CHABROUX assure une permanence à la Mairie d'EYJEAUX le **4ème jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00** (Prendre rendez-vous à la Mairie de préférence)

Ou à la Maison de la Solidarité  
32 rue Domnolet Lafarge LIMOGES  
☎ 05.55.30.09.96

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accueil de la clientèle : S.I.A.E.P. des Allois  
Mairie 87400 LA GENEYTOUSE

☎ 05.55.09.70.12

Renseignements techniques : Ets MIANE et VINATIER ZI de Beauregard 19100 BRIVE  
Dépannage 24h/24 Tél.: 05.55.86.08.61

### COLLECTE DES DÉCHETS

N° Vert 0 800 86 11 11

**BACS VERTS le samedi matin**

**BACS BLEUS le jeudi après-midi  
des semaines paires**

**Encombrants ménagers**

4<sup>e</sup> jeudi de février, mai, août et novembre.  
Se faire inscrire en Mairie 10 jours avant.

### DECHETTERIES

Les habitants d'Eyjeaux ont accès aux déchetteries communautaires suivantes :

#### EYJEAUX

**(ouverte mardi et samedi de 9h00 à 12h30  
et de 14h00 à 18h00) ☎ 05.55.30.42.55**

- Zone de Magré : Rue Léonard Samie
- Zone industrielle Nord : Rue Philippe Lebon
- Landouge : Rue du Cavou

**Une carte d'accès est obligatoire  
pour pénétrer sur le site.**

Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer etc...) et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport).

### PERMANENCE Mutualité Sociale Agricole

M. FLACASSIER assure une permanence les 1<sup>er</sup> mardis de chaque mois de 9h à 12h à Pierre-Buffière.

L'assistante sociale accueille à la MSA Impasse Sainte Claire ou rend visite à domicile sur rendez-vous. ☎ 05.55.49.87.58

**CURÉ DE LA PAROISSE  
PIERRE-BUFFIERE ☎ 05.55.00.61.45**

# ETAT CIVIL



## Naissances



BROUILAUD Julien Dimitri,  
le 25 octobre 2010 à Limoges, Le Moussan

ANGELUS Calysta Khaavya,  
le 1<sup>er</sup> janvier 2011 à Limoges, 8 Le Mas Barette

DURAND Apolline,  
le 1<sup>er</sup> novembre 2010 à Limoges, Chantecaille

RAFFIER Louison,  
le 9 janvier 2011 à Limoges, Le Freissinaud

LEYTERRE Mélyne,  
le 6 novembre 2010 à Limoges, La Valade

VALEIX Lilly Ounissa,  
le 8 mars 2011 à Limoges, 23 Résidence Le Verger

BLANCHETON Eva,  
le 28 novembre 2010 à Limoges, Laubaudie

NOUHAUD Lucas,  
le 13 mars 2011 à Limoges, Gris

TROCADO Lilou Louna,  
le 30 novembre 2010 à Limoges, Le Freissinaud

DEFAYE Lou-Ann Marie Anna,  
le 18 mars 2011 à Limoges, 1 Fontaine Caillaud

MOULIN Timéo,  
le 28 décembre 2010 à Limoges, Lathière

JOASSIN Lucas  
Le 17 avril 2011 à Limoges, Lathière

## Mariages



GUINEBRETIERE René Jacques Christian et CHEPTOU Véronique Marie Jeanne Régine  
le 26 mars 2011, Le Bourg

*Ne sont inscrit que les mariages célébrés à la Mairie d'Eyjeaux*

## Décès

BESSAGUET René Etienne, 85 ans, Poulénat,  
le 13 janvier 2011 à Limoges

SIMON Thierry Louis Jules Marie, 56 ans, Gris  
le 3 avril 2011 à Eyjeaux

LAGE Léon, 75 ans, Chantecaille  
le 22 avril 2011, à Eyjeaux



# La Vie Associative



Farandole poursuit sa route et ses activités en faveur de l'école et de tous les enfants.

Quelques dates à rappeler où la convivialité était de rigueur:

- \* L'arbre de Noël qui semble avoir ravi les petits et les grands.
- \* Le loto du 13 février 2011 où le 1<sup>er</sup> lot a été remporté par une maman de l'école.
- \* Le 25 mars, le carnaval de l'école où le soleil faisait aussi partie de l'évènement. L'équipe de Farandole a pu distribuer le goûter (brioche et jus de fruits) aux enfants dans la cour de l'école. Nous remercions vivement le Papy de Lucile, Monsieur Maurice GAUCHER qui nous a préparé de délicieuses brioches comme l'année passée.

L'association a aussi offert des jeux de société à la garderie de l'école.

A venir, le marché des plantations, le dimanche 8 mai où nous vous attendons tous très nombreux.

Merci à tous les bénévoles, membres de l'association qui, à chaque manifestation, s'investissent sans compter.

Si vous êtes intéressé par la vie associative, nous sommes toujours en recherche de bénévoles, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

FARANDOLE

Mme DEVOYON Séverine 05-55-00-20-18

Mme MONEGER Marie-Laure 06-10-07-35-40



## SAISON 2010-2011

Cette saison donne un nouveau souffle à l'association avec une douzaine d'adhérentes supplémentaires (par rapport à la saison passée).

Nous devons ce succès à :

- Isabelle qui a su fidéliser les gymnastes du mardi soir,
- Wilfried qui, grâce à la nouvelle combinaison step-cardiofit, a insufflé une nouvelle dynamique au cours du jeudi soir.

Le bureau de Gym'Tonic tient donc à saluer ses professeurs de leur investissement pour l'association et surtout ses adhérentes de leur participation active et régulière au cours.

Notre soirée « Moules-Frites » du 27 novembre dernier a connu un véritable succès ; c'est pour cela que nous souhaitons remercier toutes les personnes présentes, les bénévoles bien sûr, et Sébastien Moulin qui a animé et ambiancé la piste de danse avec brio. **ENCORE MERCI A TOUS.**

Forte de cette réussite, l'association Gym'Tonic vous donne à tous rendez-vous la saison prochaine pour une nouvelle soirée festive.

Nous vous rappelons que les inscriptions sont toujours ouvertes, et qu'il est encore possible de découvrir l'une ou l'autre des activités proposées par 2 séances découvertes gratuites.

Les horaires n'ont pas changé :

- Entretien et renforcement musculaire le mardi soir de 20h30 à 21h30 avec Isabelle, salle La Grange,
- Pratique du step suivi de cardiofit le jeudi soir de 20h00 à 21h30 avec Wilfried, salle La Grange.

Si la météo le permet, vous pourrez découvrir l'activité « step-cardiofit » lors d'une démonstration au Marché d'Eyjeaux le 08 mai prochain à 14h30.

Renseignements au : 06 30 23 59 67.

La Présidente

Laurence Harixcalde

La Trésorière

Maria Coudert

La Secrétaire

Célia Lebraud



L'assemblée générale s'est tenue le 20 novembre dernier.  
Le nouveau bureau est composé de Philippe RIBIERE Président,  
Pierre SARRE, Vice Président - Jean-Philippe CROZE, Trésorier  
Claudie CROZE, Trésorière adjointe - Elodie COUDERT, Secrétaire.  
*Membres : Alain DELMON, Georges DUFOUR, Nicole RIBIERE.*

**DIMANCHE 3 JUILLET 2011**  
Le COMITE des LOISIRS d'EYJEAUX organisera la  
9<sup>ème</sup> édition des **DINGOMOBILES**

**Les concurrents peuvent s'inscrire dès à présent**  
**Soit par mail sur les sites <http://dingomobile.free.fr>**  
**ou [www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)**  
**Soit par téléphone 06.87.01.65.77**

**Rendez-vous à tous le premier dimanche de juillet pour retrouver l'esprit de l'équipe fondatrice des « Dingomobiles ». Cette manifestation ne peut avoir lieu sans les bénévoles et toutes les personnes qui souhaitent participer activement à l'animation de la Commune.**

**N'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.**

*Nous ne pouvons pas oublier notre ami Thierry SIMON, bénévole de toutes les manifestations, qui nous a quittés le 3 avril dernier. Nous renouvelons nos sincères condoléances à toute sa famille.*

-°§°-

**Le 20 août 2011, l'Association Briançonnais-Roselle organisera les JEUX INTER VILLAGES en semi nocturne à ST GENEST SUR ROSELLE.** Nous vous en reparlerons en temps opportun. Vous pouvez aller consulter les éditions précédentes de ces jeux sur <http://www.brianceroselle.fr>

Nous recherchons des concurrents pour participer  
aux différents jeux et partager ce moment convivial.

**Nous aurons besoin d'une trentaine de concurrents pour les différents jeux (âge de 7 à 77 ans).**

Les jeux sont tous FACILES (tir à la corde, polochon sur poutre et piscine, scier des bûches, vélo obstacles, rempli ton seau, ski pour enfants, questions...)

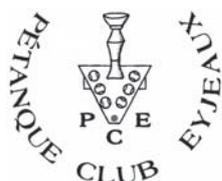
-°§°-



## **Le 21<sup>e</sup> Tour du Canton de Pierre-Buffière s'est déroulé Dimanche 17 avril 2011**

Les sociétaires du Martigues SC, Christophe GOUTILLE et Nicolas MOREL ont dominé la course. Cette année, le départ et l'arrivée avaient lieu à SAINT PAUL.

*La municipalité d'Eyjeaux remercie de nouveau tous les signaleurs (bénévoles) qui contribuent régulièrement au bon déroulement de cette épreuve le long du parcours sur le territoire de la Commune.*



## **PÉTANQUE CLUB D'EYJEAUX**

**Le bureau et les licenciés du club de pétanque d'Eyjeaux seront heureux de vous accueillir lors du concours officiel qui aura lieu  
Dimanche 17 juillet sur l'aire de jeux**

Vous pouvez aussi nous rejoindre le vendredi soir pour les entraînements en toute convivialité, c'est ouvert à tous.

Notre repas de l'amitié à la salle « La Grange » se déroulera le **28 mai 2011**, nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour tous renseignements contacter le 05 55 06 21 44

La Présidente  
Patricia Begoin



## **ASSOCIATION SPORTIVE D'EYJEAUX**

L'arrivée du printemps annonce pour les "footeux", le sprint final tant en championnat qu'en coupe. Notre équipe a connu une saison chaotique avec une première partie de compétition ardue. Après l'inter saison, elle a su redresser la barre et de ce fait elle devrait terminer l'exercice en milieu de tableau.

De plus, au moment où j'écris ces lignes l'équipe s'est qualifiée pour les quarts de finale du challenge Georges Var. Il est à noter que tout l'effectif sénior a participé sportivement à cette saison. Cette année sera clôturée par le traditionnel souvenir Anthony courant Juin. Le club tient à remercier Robert le coach ainsi que Georges le technicien du traçage pour leurs précieux services.

## EYJEAUX - CONTRE TEMPS DANSE



L'année 2010/2011 nous a apporté son lot de joie et de peine. En effet, après le départ précipité de Caroline pour des raisons familiales, nous avons accueilli Jessica MOTHES, 28 ans qui a su redynamiser le groupe de 53 adhérentes par sa gentillesse et son professionnalisme. Jessica est titulaire d'un diplôme d'Etat et major de sa promotion en 2009 en danse modern jazz et contemporaine.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 21 mars, il a été fait état du bilan financier de l'année 2009/2010 qui présente un résultat équilibré et une présentation du budget prévisionnel pour l'année 2010/2011.

### Les projets pour cette fin d'année :

- Une soirée dansante et récréative le 24 septembre à la salle « La Grange ».
- La date du spectacle de fin d'année est fixée au 1<sup>er</sup> juillet avec cette année la participation de La Fauvette Limousine en première partie. Retenez cette date et venez nombreux applaudir nos danseuses !

La prochaine rentrée pour l'année 2011/2012 est fixée au **12 septembre 2011**

Vous qui avez entre 5 et 75 ans vous pouvez profiter de nos activités selon vos possibilités et votre âge dans une ambiance détendue.

Les cours ont lieu le lundi à la salle polyvalente « La Grange »

Horaires et tarifs (2 séances d'essai sont offertes) :

- De 17 h à 18 h : Éveil à la danse, jusqu'à 7/8 ans (40 €/semestre)
- De 18 h à 19 h : Cours de modern' jazz pour les 8/12 ans (40 €/semestre)
- De 19 h à 20 h 15 : gymnastique ados/adultes (43 €/semestre)
- De 20 h 15 à 21 h 30 : Cours de modern' jazz pour ados/adultes (45 €/semestre)

Les bons CAF – chèques vacance et chèqu'up sont acceptés

Pour tout renseignement tél. 05 55 00 23 02 (Annette CHARBONNIER)  
05 55 00 20 40 (Annie MAZURIER) - 05 55 09 70 39 (Marie-France SCHIO)





N° F.F.J.D.A. 19870490

Le 5 Février 2011, nous avons organisé une rencontre des « Monts et Barrages ».

Lors de cet après-midi, près de 150 judokas des 6 clubs partenaires, se sont affrontés.

A l'issue de cette journée, nos judokas ayant brillamment combattus, notre club se trouve à la deuxième place du classement général avant les 2° et 3° rencontres.



Afin de faire découvrir toutes les facettes de leur sport, tous nos judokas, à partir de la catégorie benjamins, ont participé à la tenue des tables d'arbitrage regroupant 2 activités : chronométrage et tenue de la feuille de marques.

Nous vous rappelons que le judo peut se commencer à l'âge de 6 ans. Les cours ont lieu dans la salle « La Grange » :

Les cours ont lieu dans la salle « La Grange » :

**Enfants (6 à 10 ans) :** mardi et vendredi 18h00 à 19h00

**Adolescents & adultes :** mercredi 18h00 à 19h30 et vendredi 19h00 à 20h30

**JU-JITSU (Ados & adultes) :** mardi 19h00 à 20h30

Vous pouvez nous contacter à l'une des 3 adresses ci-dessous, à la salle lors des cours ou par courriel : [judoclubeyjeaux@yahoo.fr](mailto:judoclubeyjeaux@yahoo.fr)

**Président**  
**Antoine RICHE**  
**La Vermeillerie**  
**87220 EYJEAUX**  
**☎05.55.48.34.01**

**Trésorière**  
**Christelle BOISSIERE**  
**Lot. Le Mas Barrette**  
**87220 EYJEAUX**  
**☎05.55.30.40.06**

**Secrétaire**  
**Nicolas POULY**  
**Route des Veyrines**  
**87140 CHAMBORET**  
**☎05.55.30.53.89**



Le tennis dans la commune se porte bien, avec une soixantaine d'adhérents, son école de tennis, ses équipes jeunes, adultes et vétérans.

Grâce à l'implication de tous, dirigeants, joueuses, joueurs et éducateurs, le club a été récompensé 2 fois :

- Par le Comité Départemental dans la cadre du développement du tennis féminin (Challenge Gaz de France), 1<sup>er</sup> club de la Haute-Vienne
- Par la Ligue du Limousin, 1<sup>er</sup> club Limousin pour le taux de renouvellement de ses licenciés adultes.

Cette année, le club a réalisé les actions suivantes pour les enfants :

- Après-midi découverte du tennis en septembre,
- Cours collectifs (mini-tennis et club junior) le samedi
- Tennis à l'école,
- Championnat par équipe pour les garçons,
- Tournoi interne.

Pour les adultes :

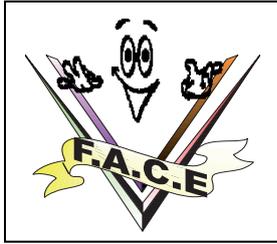
- TELETHON (double de l'espoir sur 24h),
- Tournoi Open,
- Soirée bowling,
- Après-midi nature (VTT et randonnée pédestre)
- Participations aux différents championnats (coupe, séniors +, hivers, été)
- Raquettes FFT (compétition réservée aux débutantes).

D'un autre côté, notre développement se poursuit aussi avec la signature d'une convention avec St JUST le MARTEL pour l'utilisation prochaine du nouveau gymnase.

Si vous ou vos enfants êtes intéressés par ce sport, vous pouvez contacter :

- M DUFAURE au 06.89.85.85.36
- [www.club.fft.fr/aureil.tc](http://www.club.fft.fr/aureil.tc).





## Foyer Associatif et Culturel d'Eyejeaux

face\_eyejeaux@yahoo.fr

Siège : 27 le Pré la Vigne – 87220 Eyejeaux (05 55 00 20 18)

Le samedi 4 décembre 2010, avait lieu le téléthon à Eyejeaux : les amateurs de jus de pommes pasteurisé ont pu une nouvelle fois passer commande de ce produit aux couleurs d'Eyejeaux (pommes du verger conservatoire communal et du verger de Jean Paul PAULET), pressé et conditionné par la Cidrerie FAUCON à Roziers St Georges.

Mais le téléthon avait aussi cette année des couleurs de danse country avec l'association PANAZOL DANSE COUNTRY, qui a proposé stages, démonstrations et animations autour de la danse country, le tout autour d'un repas très apprécié confectionné par le Président Joseph que tout le bureau félicite au passage.

La manifestation aura permis de collecter et de reverser à l'AFM la somme de 1895 euros.



Et quand on aime, on ne compte pas. FACE et l'association Panazol Danse Country, ont réédité une soirée country le samedi 26 mars qui a rencontré à nouveau un vif succès.

Les convives se sont régalés autour d'un civet de bison cuisiné avec amour par..... Joseph !

Un grand bravo au Président...

Prochain grand rendez-vous **le samedi 21 mai 2011**: la Nocturne des trois Limousines : une course nature de 26 km entre St Paul et Feytiat à parcourir seul ou en relai à deux. Départ de Saint Paul à 20h15.

Les 3 limousines, c'est aussi des randonnées, sportives ou familiales

Toutes les informations sur le site : <http://nocturne3limousines.fr> ou par téléphone au 05 55 00 29 19.

Des dépliants sont disponibles en Mairie

Participez ! et rejoignez les coureurs, les bénévoles ou les supporters !

Localement, vous pouvez contacter Jacques ROUX ou Michel FAURE 05 55 48 36 73 ou 05 55 30 35 76



Les 3 limousines :  
Une aventure à vivre.....





# EYJEAUX

**DIMANCHE 8 MAI**  
**MARCHÉ DES PLANTATIONS**



**ANIMÉ PAR LOS VELHADORS  
DE LA BRIANCA  
EXPOSITION DE  
TRACTEURS ANCIENS  
PRODUITS DU TERROIR**

*Entrée Parking Gratuits*



[www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)